

Formation par apprentissage

BAC PRO Conduite de Productions Horticoles

en 2 ou 3 ans

Un diplôme vers l'emploi !

Diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture de niveau 4
N° de fiche RNCP : 31694



Formation sur le site du lycée
de l'Aulne à Châteaulin



Métiers visés et débouchés

AGENT HORTICOLE OU PEPINIERISTE / CHEF.FE DE CULTURES

Ouvrier ou ouvrière hautement qualifié-e, il ou elle exerce son activité dans une entreprise ou exploitation horticole ou pépinière. Il ou elle exécute les travaux et maîtrise la conduite des ateliers de production. Il ou elle participe aux décisions et au pilotage de l'exploitation.

CHEF.FE D'EXPLOITATION HORTICOLE

Après quelques années d'expériences le salarié peut devenir responsable d'exploitation et chef d'entreprise horticole.

Objectif

Valider le Bac Pro Conduite de Productions Horticoles, Diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture

- ♣ Etre capable de réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles dans des champs de production variés : fruits, petits fruits, légumes, végétaux d'ornement (fleurs et feuillages coupés, plantes en pot ou à massif, bulbes), jeunes plants (pépinières ornementales, plants fruitiers, plants maraîchers), semences, plantes à parfum, aromatiques et médicinales selon les objectifs de production (quantité, qualité, variétés,) et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ♣ **Poursuites d'études possibles** : BTS Production horticole, BTS Aménagements Paysagers, CS Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, etc.

Organisation de l'alternance

- ♣ Formation d'une durée de **1350 h maximum**
- ♣ Date : **entrée en septembre** ou selon les compétences visées et/ou nécessaires
- ♣ **Délai d'accès à la formation** : Au maximum dans les 3 mois qui suivent le début du contrat
- ♣ **Alternance** : 19 semaines de cours au CFA en 1^{ère} et 20 semaines de cours en 2^{ème} année (35h hebdomadaires) en moyenne et 5 semaines de congés payés par an

Public

Tout public, y compris en situation de handicap, satisfaisant aux conditions d'admission au diplôme.

Pré-requis d'entrée en formation

- ♣ Sortir d'une seconde de la spécialité
- ♣ **Ou** être titulaire d'un diplôme de niveau 5 de la spécialité
- ♣ **Ou** sur dérogation, issue d'une autre seconde ou titulaire d'un diplôme d'une autre spécialité ou 3 ans d'activités professionnelles de niveau 4 dans le domaine
- ♣ Au-delà de 29 ans possible sous condition : contacter le CFA
- ♣ Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

📧 cfppa.hanvec@educagri.fr 🌐 www.kerliver.com

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver

Formation par apprentissage

Admission

- ♣ **AFFELNET** ou **dossier de candidature** à demander auprès du CFA
- ♣ **Entretien** avec l'équipe pédagogique
- ♣ **Tests de positionnement** (individualisation du parcours possible)

Méthodes et moyens pédagogiques

- ♣ Cours en salle - Salle informatique - Centre de ressources
- ♣ Mises en situation professionnelle - Plateaux techniques
- ♣ Atelier de production - Cultures de pleine terre
- ♣ Sorties pédagogiques
- ♣ Accompagnement personnalisé - Tutorat - FAD

Modalités d'évaluation

- ♣ **Certification du diplôme** : Contrôles en cours de formation et épreuves terminales
- ♣ Diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture de niveau 4

Contenu de la formation

♣ **Domaine commun** :

Français, Anglais, Education Physique et Sportive, Education Socio Culturelle, Histoire-Géographie, Écologie, Mathématiques, Informatique, Sciences physiques, Biologie végétale.

♣ **Domaine professionnel** :

Reconnaissance des végétaux, fonctionnement de l'entreprise, économie de la filière, techniques horticoles, gestion de l'atelier, mise en marché, conduite et maintenance des matériels et des équipements.

Insertion / Indicateurs

- ♣ % de **réussite** aux examens indisponible (1ère session)
- ♣ Possibilité de poursuivre en BTS, CS, etc...
- ♣ % de **satisfaction** indisponible (1ère session)

Frais, salaires et aides

♣ **Formation gratuite** : les coûts de formation sont pris en charge par les Organismes Financeurs de l'Apprentissage (OPCO).

♣ Simulation de la **rémunération et des aides** : alternance.emploi.gouv.fr

♣ Aide possible aux **frais annexes** (hébergement, restauration, premier équipement, permis)

Période d'apprentissage / Âge	Salaire des apprentis-es (Salaire de base pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti)			
	De 16 à 18 ans	De 18 à 21 ans	De 21 à 26 ans	Plus de 26 ans
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	100 %
3 ^{ème} année	55 %	67 %	78 %	100 %

Transport / Restauration / Hébergement

♣ **Navette** possible entre le lycée de l'Aulne à Châteaulin et Kerliver (17,25 €/semaine) et/ou la gare de Châteaulin et Kerliver (2,65 € pour un trajet par semaine et 5,25 € pour un aller-retour par semaine)

♣ Possibilité d'**internat** à Châteaulin avec petit-déjeuner et dîner (21,20 €/semaine)

♣ **Demi-pension** = déjeuner possible à Kerliver (28,10 €/semaine)

Accompagnement

- ♣ **Entretien** avec l'équipe pédagogique et **soutien scolaire**
- ♣ **Aménagements** de parcours individualisé
- ♣ **Appui** à la signature du contrat d'apprentissage

Les + de la formation

- ♣ **Projet** d'aménagement paysager
- ♣ **Stage Erasmus** en Belgique (unité facultative mobilité, sous réserve de financements (subventions))
- ♣ **Concours** meilleurs apprentis, Olympiades des métiers...

Accessibilité



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation d'handicap

Contacts :

- ♣ **Coordinateur.rice de formation** : Isabelle FAVE
- ♣ **Secrétariat du CFA** : 02 98 20 00 08

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

📧 cfppa.hanvec@educagri.fr 🌐 www.kerliver.com

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver